

LE DIPLÔME DE COMPÉTENCE EN LANGUE, EN ÉVOLUTION CONSTANTE

Le diplôme de compétence en langue (DCL) est un diplôme national professionnel créé pour les adultes qui répond et s'adapte aux besoins du monde économique. Son originalité : évaluer les compétences en simulant des situations professionnelles réelles.

Christelle Destombes



Une mise en situation pour expliquer ce qu'est le diplôme de compétence en langue, proposée par le Caec (Centre académique des examens et des certifications) de Nancy-Metz.

Moins célèbre que le Delf (diplôme d'études en langue française) ou le TCF (test de connaissances en français), le DCL est un diplôme de l'Éducation nationale, créé en 1995, qui s'est toujours affirmé comme innovant : il ne se prépare pas sur les bancs de l'école, et a une vocation bien particulière, valider un niveau de compétence en langue dans un usage professionnel. Florence Baudribos, responsable du Centre national DCL, l'affirme : "Le principe du DCL est de coller à la réalité professionnelle des utilisateurs finaux de la certification. Et il évolue sans cesse, parce que le monde du travail évolue." À l'origine, le DCL évalue la maîtrise de quatre langues européennes : allemand, anglais, italien, espagnol, et anticipe le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), né en 2001. En 2010, il franchit un pas en intégrant de nouvelles

langues (arabe, chinois, portugais, russe) et le français, évalué sur deux niveaux : professionnel de premier niveau (FP, équivalent aux niveaux A1-A2 du CECRL) et français langue étrangère (A2-C1). La même année, viennent s'ajouter le breton, l'occitan et la langue des signes française (LSF). Pour Florence Baudribos, le DCL est unique : "Il n'existe pas d'autre diplôme pour le russe ou le chinois, ou alors pas satisfaisant."

Un examen différent

Le DCL peut être passé par toute personne en quête de mobilité professionnelle, étudiant, salarié, demandeur d'emploi, Européen désireux de travailler en France, réfugié cherchant à s'insérer dans la vie professionnelle. Il valide cinq domaines de compétences en communication usuelle et professionnelle : compréhension de l'écrit, de l'oral (ou LSF), expression orale (ou LSF), écrite et interaction à l'oral (ou LSF).

S'il n'existe pas à proprement parler de préparation obligatoire au DCL, les organismes de formation choisissent de le faire passer car la certification est valable "à vie". Et elle est éligible au plan de formation, au compte personnel de formation (CPF), au contrat de sécurisation professionnelle et à la période de professionnalisation.

Selon Florence Baudribos, "le choix du DCL est justifié parce qu'il évalue vraiment la compétence d'expression orale et d'interaction. Il prouve que le candidat est capable de comprendre et de participer activement à une conversation". Loin du bachotage, des QCM ou exercices de grammaire, le DCL fait plancher les candidats à partir de bons de commande, plannings, agendas, etc. La version Français professionnel de premier niveau est la plus simple : l'épreuve dure 1h30, contre 2h30 pour les autres, où s'ajoute un niveau de complexité liée à la capacité d'argumenter pour présenter un choix, en lien avec une situation professionnelle¹.



Diplôme de compétence en langue de l'Éducation nationale

Source : ministère de l'Éducation nationale 2019

Une plateforme en ligne pour les candidats et les organismes permet de gérer les inscriptions

Savoir s'adapter

Le DCL est aujourd'hui utilisé par l'Armée de terre, de l'air et la Marine nationale vient de l'intégrer pour qualifier des personnes partant en mission. Fierté supplémentaire pour Florence Baudribos, les Instituts régionaux d'administration (IRA) ont choisi le DCL pour valider le niveau de langue étrangère des futurs fonctionnaires : "Depuis novembre, des promotions entières des cinq IRA passent l'examen dans neuf langues différentes." Arme de choix des administrations, le DCL sait s'adapter : la Direction de la cohésion sociale de Meurthe-et-Moselle a confié au Centre académique des examens et des certifications (CAEC) le pilotage d'une action de formation destinée à des jeunes du programme d'accueil et d'intégration à destination des réfugiés Volont'R² via le service civique. Hélène Cabut, responsable du CAEC, explique : "Nous avons expérimenté le dispositif l'année dernière, avec douze jeunes de moins de 26 ans, non éligibles au RSA. Nous les avons formés en 250 heures au français général et au français professionnel transverse. Tous ont réussi, sauf un, et ont pu mener un service civique dans des MJC de la métropole de Nancy. C'est une première solution pour ces jeunes qui leur permet

500 examinateurs



90% de taux de réussite



10% des candidats individuels



100 euros de droits d'inscription

d'avoir un premier poste et des ressources". Reconduit, ce projet devrait concerner une douzaine de réfugiés en 2019.

La plateforme multimodale e-DCL

Hélène Cabut a également supervisé la création d'une plateforme multimodale pour le Faf.TT³ : e-DCL. Il s'agissait de préparer des intérimaires à intégrer des formations qualifiantes ou un emploi, par un parcours de formation au français, en ligne et en présentiel, et de valider la compétence acquise en français grâce au DCL. "Une expérimentation a été menée avec douze personnes pendant trois semaines pour valider l'ingénierie de formation, souligne Hélène Cabut. Après le DCL, elles ont suivi une formation qualifiante et sont aujourd'hui intégrées dans l'usine PSA de Metz." À présent, le dispositif pourrait être déployé au niveau national.

Autre innovation, la création en mars 2019 d'une plateforme en ligne pour les candidats et les organismes afin de gérer les inscriptions, et les évaluations. Inscrit dans une démarche qualité et une harmonisation des pratiques, le DCL n'en finit pas d'innover pour mieux s'adapter au monde du travail : une nouvelle forme est prévue pour 2021. ●



1. Les annales sont disponibles sur le site de l'Éducation nationale, <https://bit.ly/2nuc4Px>

2. En lien avec le délégué interministériel à l'accueil et à l'intégration des réfugiés, Volont'R a été lancé en octobre 2018.

3. Opcva du travail temporaire, auquel succède actuellement l'Opcva des services à forte intensité de main d'œuvre (Akto).

LE DCL A LE VENT EN POUPE



En 2003, 1 500 personnes s'étaient inscrites pour passer un DCL, toutes langues confondues. Dans la décennie 2000, entre 4 000 et 6 000 personnes s'inscrivaient chaque année, avant un creux en 2013 (2 700 inscrits). Et puis en 2018,

on relève une progression fulgurante, avec plus de 10 000 inscrits... Cette progression est due notamment à la proportion importante du DCL français (professionnel et français langue étrangère) qui représente 54% des candidats en 2018, contre 37% en 2017. Effet CPF ? Sans doute, pour

Hélène Cabut, responsable du Centre académique des examens et des certifications (CAEC) : "Les organismes de formation doivent finaliser des actions de formation certifiantes, et le DCL est une certification professionnalisante éligible au CPF." Sans oublier sa pertinence...